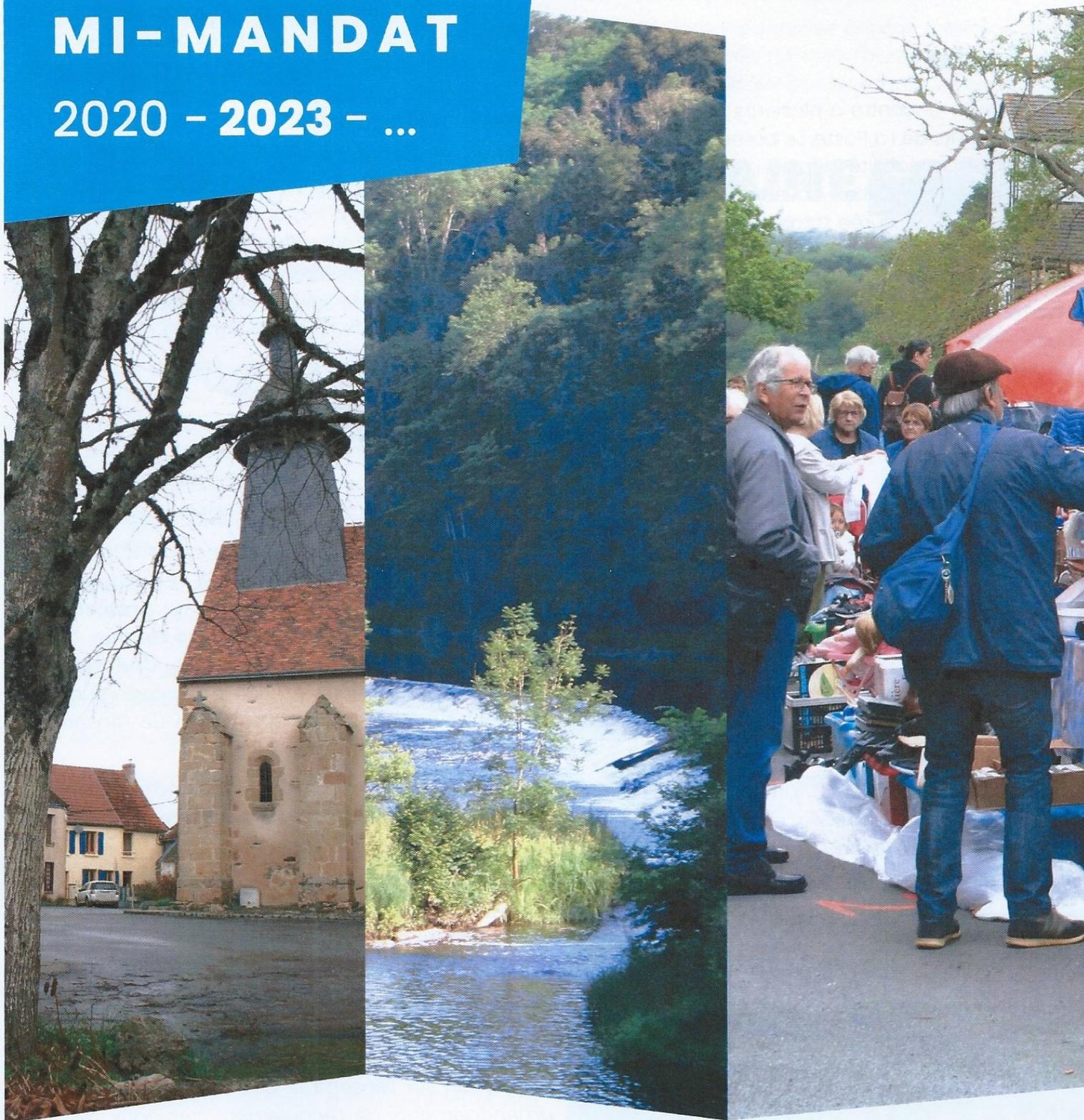


BILAN DE MI-MANDAT

2020 - 2023 - ...

Au confluent des deux Creuses
Fresselines



« Nous avons présenté à l'occasion des élections municipales de 2020 ce que seraient nos priorités si nous étions élus et nous nous étions engagés à en réaliser un bilan à mi-mandat.

Chacun sait qu'on ne réalise jamais 100% de ce qu'on a prévu, que l'on doit ajuster en fonction de situations nouvelles, imprévues voire imprévisibles (qui aurait pu imaginer l'épidémie de Covid et ses conséquences ?). Les lois nouvelles, les décisions du gouvernement modifient dotations et subventions et orientent les investissements. Malgré tout, notre objectif a été de rester au plus près de nos engagements, mais nous nous sommes adaptés aux situations nouvelles, qu'elles soient nationales ou locales, pour répondre autant qu'il se peut aux attentes des Fresselinois.



FINANCES

Le niveau de fiscalité a été maintenu malgré les baisses des dotations de fonctionnement de l'état et nous avons pu engager des programmes de travaux relativement importants tout en conservant un excédent capitalisé qui nous permet une relative stabilité et la possibilité si cela était nécessaire de recourir à l'emprunt. Nous avons bénéficié de subventions (*état par la DETR et le fonds vert, département, communauté de communes, SDEC...*) abaissant de manière importante le reste à charge de la commune.

Toutefois, l'inflation plus importante (*énergie, produits alimentaires et d'entretien*) a ramené quasiment à l'équilibre la balance recettes-dépenses de fonctionnement en 2022 alors que les années précédentes nous dégagions des excédents.

INFORMATION

Le bulletin municipal renouvelé dans sa présentation continue d'être le lien entre les élus, les associations et la population de la commune. Nous avons tenu à la régularité de sa publication trimestrielle et à une distribution par les conseillers. Nous remercions tous ceux qui apportent leur aide bénévole à sa conception et à sa réalisation.

Un site internet a été créé par l'intermédiaire du journal « *La Montagne* ». Il est possible d'y retrouver, outre une présentation de la commune, des services, des adresses utiles, les comptes rendus des conseils municipaux, les bulletins trimestriels, l'annonce des manifestations...

ACTIONS NON ENVISAGÉES QUE NOUS AVONS CONDUITES ET TRAVAUX D'ENTRETIEN

L'adressage

Depuis 1992 la numérotation des habitations avait été réalisée dans le bourg et les villages de plus de 7 habitations. Cette numérotation a été revue, complétée et mise en place sur l'ensemble de la commune : elle s'avère en effet nécessaire pour bénéficier de la fibre optique dont le déploiement a été effectué en 2021 et 2022. Elle permet aussi aux secours d'intervenir plus rapidement lorsque c'est nécessaire.

L'éclairage public

Les travaux engagés sous la mandature précédente ont été achevés et un nouveau programme a été mis en projet et est actuellement en cours de réalisation : mise en souterrain du réseau rue Maurice Rollinat, équipement de tous les candélabres en lampes LED. Nous sommes en effet contraints par la loi à la réalisation d'économie d'énergie (les LED le permettront). Ce programme de **95 000 euros** environ est subventionné par l'état au titre du fonds vert (**35%**) et par le SDEC (**30%**)

Le camping

Depuis trois ans les travaux effectués par les employés communaux ont permis de rendre l'accueil plus agréable :

- Aménagement de la plate-forme, des réseaux, d'une terrasse et installation du quatrième mobil-home
- Réfection de la clôture
- Peinture des terrasses
- Pose d'une table

Salle polyvalente et entretien des bâtiments

Le bandeau bois de la façade et du pignon arrière exposé à l'eau et devenu noir a été remplacé par les employés de la commune qui participent aussi pour une grande part à l'entretien de l'ensemble des bâtiments (*électricité, plomberie, chauffage, peinture...*)

Terrains et espaces publics

Divers aménagements : dallages, réalisation de massifs, pose de bordures et clôtures, plantations, peinture de portes et de grilles ont été réalisés par les employés communaux aux ateliers, écoles, camping, cimetière, centre bourg, terrains ...

Pour améliorer la sécurité, en accord avec le Conseil Départemental, nous avons fait passer **Les Forges – La Bussière** en « zone agglomération » et limité la vitesse à **70km/h** sur le CD78 à **La Charpagne**.

VALORISATION DU PATRIMOINE

La commune possède un patrimoine bâti particulièrement important dont nous nous efforçons de poursuivre l'entretien et la restauration.

Ainsi avons-nous rénové l'intérieur du salon de coiffure après le départ de Martine puis procédé à l'isolation des combles et à la réfection de la toiture.

La façade arrière du restaurant a bénéficié d'une rénovation, la toiture de la chaufferie a été refaite de même que le bardage du pignon ; une plate-forme béton a été réalisée par les employés communaux pour accueillir le local pizza du restaurateur

La toiture de la partie centrale de la mairie a été refaite, les volets bois remplacés et l'agrandissement des garages réalisé en partie par une entreprise, en partie par les employés communaux (*fondations, dalle, clôture, électricité*)

Le coût global de ces aménagements s'élève à **183 585 euros**

La commune a bénéficié de subventions de l'état (DETR), du conseil départemental au titre des programmes boost-communes et booster, de la communauté de communes (fonds de concours) soit un total de **87 190 euros**

Elle a récupéré la TVA : **30 528 euros**.

Sont restés à la charge de la commune **65 867 euros** (environ **36%**).

La valorisation du patrimoine culturel a été conduite par une collaboration avec les associations et un soutien à leurs actions :

- Implantation du buste de Claude Monet
- Implantation du panneau d'hommage à Gaston Thiéry et dénomination de l'esplanade
- Pose prochaine de panneaux sur la poésie

Dans chacune de ces actions, les employés communaux apportent leur concours à l'installation et aux aménagements nécessaires.

Valoriser le patrimoine va de pair avec un meilleur accueil. Dans ce domaine, nous avons revu la signalétique avec le changement de panneaux directionnels (*au niveau du puits*), par la pose d'enseignes pour les commerces et services, par des informations relatives à la pêche.

L'accueil a longtemps été favorisé par le fleurissement. Plus que le fleurissement gros consommateur d'eau, nous avons fait le choix de la végétalisation :

plantation d'arbres place du 19 mars, de plantes vivaces devant la mairie et le restaurant et afin d'économiser l'eau une bêche de 20 m³ récupère les eaux de la toiture de la cantine et deux récupérateurs ont été installés derrière les toilettes publiques (*tous travaux réalisés par les employés communaux*)

L'accueil dans les services publics a été favorisé par la construction de rampes (*bureau de poste et bibliothèque*) réalisées par les employés communaux.

DOMAINE SOCIAL

La commission composée de membres du conseil et de personnes extérieures s'est réunie régulièrement et a mis en place :

- des visites régulières à domicile pour les personnes seules et isolées, la réalisation d'un fichier avec des renseignements familiaux
- l'accompagnement et l'aide pour les documents administratifs (*retraite, APA,...*)
- l'organisation de sortie pour des personnes seules
- des formations aux gestes de première urgence encadrée par le SDIS (*sapeurs pompiers de Dun le Palestel*) à renouveler
- l'élaboration de documents informatifs : fichier de numéros utiles (*médecins, infirmiers, SAMU, services de garde...*), livret d'accueil pour nouveaux arrivants, dépliants de présentation de Fresselines (*commerces, artisans, associations...*)
- l'organisation de manifestations en collaboration avec des associations : Octobre rose, concerts à domicile, en EHPAD ... avec Hors saison musicale
- la célébration de centenaires...

ENVIRONNEMENT

Nous avons rencontré les responsables d'Evolis afin de relancer le projet de schéma d'assainissement collectif compte tenu des nouveaux moyens de traitement des eaux usées en 2024

En adhérant au projet porté par la communauté de communes, nous avons offert la possibilité d'acquérir des récupérateurs d'eaux de pluie et au printemps dernier un groupe de bénévoles a procédé à la collecte des déchets aux bords des rivières de Vervy et de Puy Guillon jusqu'au confluent, de même que sur la zone de pêche au Riveau

SERVICES PUBLICS

La Poste

Nous avons rencontré à plusieurs reprises les représentants de La Poste. Le bureau a évolué sous la responsabilité depuis plusieurs mois d'un facteur guichetier, ouvert au public les matins pour une durée totale hebdomadaire de 12 heures.

Nous avons aménagé l'accès au bâtiment par une rampe pour les personnes à mobilité réduite (*travail réalisé par les employés communaux*)

L'école

Le conseil municipal a toujours été représenté dans les réunions du RPI, mais à cause d'un trop faible effectif provoquant la suppression d'un poste d'enseignant, celui-ci prendra fin et dès la rentrée de septembre 2024 et l'école de Fresselines accueillera l'ensemble des enfants en 2 classes.

Nous avons établi des liens de confiance avec les parents d'élèves et essayé d'améliorer l'accueil des enfants :

- Ouverture sur l'extérieur : visite de la caserne des pompiers à Dun, de l'Espace Monet-Rollinat, information sur les gestes de première urgence...
- Equipement de l'école : tableau numérique offert par un habitant de la commune
- Repas améliorés et cadeaux aux enfants pour Noël et la fin de l'année scolaire
- Achats auprès des producteurs et des commerces locaux pour la cantine

CIMETIÈRE

Malgré l'interdiction des désherbants chimiques en 2022 nous veillons par respect pour ce lieu de mémoire à maintenir le cimetière dans un état correct ; nous avons aménagé un petit parking à l'entrée du nouveau cimetière et le travail des employés communaux a consisté en la construction d'un muret, le rejointoiement du mur de clôture et plus récemment des travaux de peinture concernant les portails.

SIAEP

Les négociations se sont poursuivies avec le syndicat du Val de Creuse et le projet de fusion doit aboutir prochainement : les statuts du nouveau syndicat ont été validés par les deux préfectures de l'Indre et de la Creuse et les CDCI (*Commissions Départementales de Coopération Intercommunale*) ont toutes deux donné un avis favorable.

Restent à établir les transferts de propriété, les règlements financiers, la composition du nouveau conseil syndical...

Nous devrions ainsi avoir une garantie d'approvisionnement en eau et l'assurance d'un personnel spécialement formé pour le suivi des réseaux.

VOIRIE

Les travaux les plus importants sont effectués par Evolis du fait du transfert de compétence.

Les travaux de bitumage ont concerné depuis 2021 les routes de **Beaugard** (partie), des **Huppés**, de **Chanteloube** à la limite de l'Indre, de **Drablet** à **La Bélardière**, les villages de **la Chaise Peignin**, de **La Charpagne**, de **La Minaudière**, de **Chanteloube** (partie), des réfections partielles de carrefours et lieux détériorés, le traitement annuel de l'ensemble du réseau par point à temps.

Des travaux de réfection ont également été réalisés sur les différentes pistes de la commune.

Pour l'ensemble des interventions il a été versé à Evolis la somme de **131 287 euros** déduction faite des subventions de l'état au titre de la DETR versées directement au syndicat.

Les employés communaux consacrent également une bonne partie de leur temps à des interventions dans le bourg et les villages : *nettoyage des caniveaux, désherbage, broyage des bas-côtés, de la végétation sur l'ensemble des routes et des pistes, aménagements de l'écoulement des eaux, travaux de busage, végétalisation et fleurissement ...*